

ALLIANCE VILLES EMPLOI

# NOS TERRITOIRES AGISSENT AVEC L'EUROPE

Avril 2024



# CONTRIBUTION D'ALLIANCE VILLES EMPLOI EN FAVEUR DES AIDES FINANCIÈRES EUROPÉENNES POUR L'EMPLOI, L'INSERTION ET L'INNOVATION DANS NOS TERRITOIRES

---

Le 9 juin prochain, au-delà de désigner leurs 81 députés européens, les Français choisiront quelles politiques européennes ils souhaitent voir mener. En effet, les eurodéputés, dans le cadre du mandat qu'ils exerceront de 2024 à 2029, contribueront à définir le prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034.

Les interventions financières de l'Union européenne, notamment par le biais des fonds structurels, ont un impact déterminant sur les politiques nationales en matière d'insertion, d'emploi et de développement économique des territoires.

Ainsi, plus de 80% des actions réalisées par les adhérents d'Alliance Villes Emploi sont rendues possibles grâce au Fonds Social Européen, dans le cadre des politiques publiques définies par l'État français.

Dans ce contexte, cette contribution a pour ambition de rappeler les enjeux attachés aux élections européennes et de donner à voir de façon concrète comment les aides financières européennes ont rendu possible une multiplicité d'initiatives nationales et locales au service de nos concitoyens.

Les élus du réseau Alliance Villes Emploi seront bien sûr individuellement engagés auprès de différentes listes, mais collectivement ils ont à cœur d'alimenter le débat électoral et nourrir les programmes des candidats autant que les réflexions des électeurs.

Les fonds européens, et en particulier le FSE+, permettent aux élus locaux de concrétiser leur stratégie politique territoriale pour l'insertion et l'emploi. À travers des outils tels que les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et les Maisons de l'Emploi, l'Union européenne donne aux collectivités locales les moyens de déployer des politiques ciblées répondant aux besoins spécifiques de leur population. Ces initiatives territoriales permettent une approche personnalisée et adaptée aux réalités locales, favorisant ainsi une insertion professionnelle plus efficace des publics les plus vulnérables.



Créée en 1993, Alliance Villes Emploi est le réseau national des collectivités territoriales investies sur les questions d'insertion, d'emploi et de développement économique. Elle réunit plus de 210 élus locaux de toutes couleurs politiques, rassemblés autour de la conviction que c'est à l'échelle des territoires, bassins de vie et d'emploi que se situe le niveau d'intervention pertinent.

À ce titre, l'association fédère les outils et dispositifs déployés par ses adhérents, en particulier les Maisons de l'Emploi (MDE) et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), et elle anime le réseau des facilitateurs de la clause sociale d'insertion. Elle les représente au sein du Comité national pour l'emploi, institué par la loi Plein Emploi.

Les collectivités membres d'Alliance Villes Emploi s'attachent à :

- favoriser l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi ;
  - accompagner et mobiliser les entreprises, en particulier les TPE-PME ;
  - animer et coordonner les acteurs de l'emploi à l'échelle des territoires ;
  - mobiliser la commande publique pour favoriser l'inclusion et la montée en compétence.
- 

# 01

## L'Union européenne, garante des politiques territorialisées de l'insertion et de l'emploi au bénéfice des publics les plus fragiles

Les outils territoriaux que sont les PLIE, les MDE, les dispositifs tels que la clause sociale d'insertion incarnent des solutions locales et sur mesure, en réponse aux défis spécifiques de l'emploi et de l'insertion.

Ils permettent aux élus locaux de déployer leur stratégie politique avec pertinence et efficacité au bénéfice des publics les plus fragiles. Le bon fonctionnement de ces outils, tout comme la garantie de la continuité de leurs actions dans le temps, nécessitent la mobilisation de financements sécurisés et pluriannuels à l'instar des financements européens.

Ces élections européennes, sont donc l'occasion de consolider les outils territoriaux dans la construction d'une société plus inclusive et solidaire. Les décisions prises par les eurodéputés auront un impact direct sur la capacité de l'Union européenne à soutenir ces dispositifs et à promouvoir une croissance économique inclusive, et impacteront les actions du quotidien sur tous nos territoires. Il est donc crucial que les futurs parlementaires s'engagent à œuvrer à la poursuite des engagements européens en faveur du développement économique et de la cohésion sociale des territoires.

### Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : un outil territorial majeur au service de l'insertion socio-professionnelle des publics éloignés de l'emploi

Les PLIE sont des outils territoriaux essentiels dans l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi et dans l'animation territoriale de l'écosystème de l'insertion. Favorisés et soutenus par la politique européenne de cohésion, les PLIE ont depuis 1990 démontré leur efficacité en facilitant le retour à l'emploi durable de 48% en moyenne des publics accompagnés.

Chaque année, les 135 PLIE accompagnent 131 000 personnes à l'échelle nationale, dont près de 62 000 bénéficiaires du RSA et 42 000 demandeurs d'emploi de longue durée. Sans le FSE+, ce serait impossible.

Les PLIE disposent d'une forte capacité d'ingénierie territoriale; ils fédèrent des acteurs du territoire autour de la création de nouveaux projets, permettant ainsi de diversifier le contenu des parcours des participants du PLIE. Cette démarche partenariale vise à créer une synergie entre les compétences et les ressources de chaque partie prenante, afin de concevoir et de mettre en œuvre des actions coordonnées et adaptées aux besoins spécifiques du territoire. La capacité des PLIE à cofinancer une part de ces nouveaux projets et à lever de potentielles contreparties est un réel atout pour concrétiser ces projets au service de l'utilité sociale.

À cet effet, les PLIE gèrent les crédits du Fonds Social Européen (FSE) délégués par l'Etat au sein d'Organismes Intermédiaires (OI). Ils sont donc au même titre que l'État, les Régions ou les Conseils départementaux, des acteurs professionnels de la distribution du FSE en France.

# 01

Depuis près de 30 ans, le FSE apporte une contribution significative et une réelle valeur ajoutée aux PLIE, constituant un levier majeur dans la mobilisation de fonds alternatifs (publics et privés) par la logique des contreparties. En moyenne, pour chaque euro apporté en direct dans son PLIE sur cette période par une commune ou un EPCI a permis de "lever" environ 3,40 euros de FSE et 2,40 euros d'autres fonds publics.

**1€ de la collectivité locale → 3,40€ de FSE + 2,40€ d'autres fonds**

**La clause sociale d'insertion, un outil juridique puissant au service des politiques d'insertion professionnelle**

Désormais près de 600 facilitateurs et facilitatrices de la clause sociale, répartis sur tout le territoire national, assurent une mobilisation efficiente de la commande publique en faveur de l'emploi. Grâce à leur action, près de 65 000 personnes ont bénéficié de la clause sociale pour retrouver un emploi en 2023, dont plus de 20 000 demandeurs d'emploi de longue durée. La clause sociale a généré plus de 86 000 contrats de travail sur 77 000 marchés et a mobilisé près de 20 000 entreprises. 78% des heures d'insertion ont été réalisées par des entreprises de moins de 200 salariés (TPE-PME).

Le FSE+ a une importance capitale au titre de la clause sociale en ce qu'il contribue aujourd'hui au financement des postes de facilitateurs et facilitatrices à hauteur de 25 à 60% en moyenne.

**Les Maisons de l'Emploi, relais territorial des politiques publiques de l'emploi**

Bénéficiant de leur ancrage local, les 76 MDE sont des outils agiles et adaptables pouvant être mobilisés efficacement, rapidement et de manière innovante pour répondre aux enjeux des politiques publiques et anticiper les mutations économiques à l'œuvre sur les territoires. Les Maisons de l'Emploi facilitent ainsi la déclinaison territoriale des politiques publiques, et ont également une capacité à mutualiser et à fédérer des acteurs territoriaux autour de projets communs, notamment pour répondre aux besoins d'innovation et d'expérimentation.

Les financements européens représentent 12% des financements des MDE. Ces structures peuvent notamment mobiliser du FSE+ dans le cadre de la mise en place d'actions de formation, d'accompagnement à la recherche d'emploi, de conseil en orientation professionnelle ou d'appui à la création d'entreprises.

## 02 L'Union européenne permet de répondre aux situations de crises et aux défis sociétaux de demain

Les États membres de l'Union européenne font face à des bouleversements majeurs et à une succession de crises et de défis sociétaux émergents. Dans ce contexte, l'engagement actif de l'Union européenne dans le déploiement de politiques inclusives et de programmes de formation spécifiques est déterminant. À défaut, les dispositifs et donc les actions en faveur des personnes en situation de difficultés économiques et sociales risquent de disparaître et donc de les laisser pour compte, accentuant ainsi les inégalités sociales.

L'Union européenne joue donc un rôle central, à la fois dans la définition de politiques ambitieuses et dans la mobilisation de financements à la hauteur des enjeux.

### L'Union Européenne apporte un soutien aux États membres et aux acteurs locaux dans leur capacité de résilience

Depuis près de 30 ans, l'Union européenne finance et soutient les réponses concrètes apportées par les États membres et les acteurs locaux aux bouleversements économiques et sociaux. L'UE et les collectivités locales ont en commun une importante capacité de résilience, dans la réaction aux crises comme dans l'adaptation aux mutations structurelles.

Cette efficacité de l'UE découle en grande partie de la flexibilité de ses instruments de financement, ainsi que de leur complémentarité avec les politiques nationales des États membres. Ainsi, l'Union européenne peut mobiliser efficacement ses ressources financières pour répondre aux situations de crise de manière rapide et ciblée.

De même, les collectivités ont su développer des outils territoriaux pertinents et adaptables, et en assurer la pérennité en mobilisant les facilités financières déployées par l'Union européenne par le biais des États membres.

### REACT EU : assouplissements réglementaires en réponse à la pandémie du COVID-19

Le cas REACT-EU illustre la capacité de l'Union européenne à assouplir sa réglementation et à répondre de manière agile aux situations de crise. Il souligne également la capacité des collectivités locales et de leurs outils à s'en emparer.

Dès le début de la pandémie de COVID-19, le ralentissement de l'activité économique dans l'ensemble de l'Union européenne a causé des dommages économiques et sociaux considérables, influant de fait sur l'emploi et l'insertion. Le 28 mai 2020, la Commission a proposé le train de mesures REACT-EU afin de renforcer le soutien européen dans les régions les plus touchées par la crise. REACT-EU s'est traduit par des actions concrètes au niveau local, jouant notamment un rôle crucial dans le maintien et le renforcement des actions des PLIE de notre réseau, dans un contexte marqué par la crise sanitaire. Ces outils territoriaux ont pu mobiliser ces financements européens dans le cadre du soutien à leur mission essentielle d'accompagnement et de réinsertion professionnelle des publics en situation de précarité.

# 02

L'absence d'intervention ou un recul des ambitions de l'Union européenne exacerberait inévitablement la fragilité des publics précaires face aux crises économiques et sociales, laissant les individus les plus vulnérables encore plus démunis

## **FSE+ : un cadre européen et un programme opérationnel national en évolution, vecteurs de remobilisation des personnes éloignées de l'emploi**

Le cadre normatif européen et ses déclinaisons nationales se sont adaptés aux besoins des territoires et des populations, notamment les plus en difficulté. Les collectivités, les PLIE et autres outils territoriaux ont contribué activement à la construction de la programmation 2021-2027 et se sont largement emparés des nouvelles modalités d'action qu'elle ouvre. C'est le cas notamment de l'intégration au sein du FSE+ des leviers d'action mobilisés en faveur de la lutte contre la pauvreté et de l'inclusion sociale, ainsi que de la possibilité de développer des initiatives en matière d'innovation sociale.

Le réseau Alliance Villes Emploi souscrit complètement à ces évolutions, avec cependant quelques **points d'attention**, qui relèvent tant du cadre européen que des modalités de déploiement à l'échelle nationale :

- L'élargissement du champ et de la nature des interventions financées s'est effectué à **budget** constant voire en diminution, ce qui induit un risque pour les actions déployées localement et leur inscription dans la durée.
- Les retards conséquents dans le déploiement opérationnel de la programmation européenne, associés une simplification des procédures encore relative et imparfaite, ont mis à mal les structures bénéficiaires et découragent les potentiels nouveaux entrants, ce qui déforce l'ambition portée par les politiques européennes.

## **Pour une alliance de l'Union européenne, des États membres et des territoires face aux multiples défis à relever**

L'Europe est confrontée à une multitude d'enjeux structurels: économiques, sociaux, démographiques, et notamment environnementaux. Les transitions qu'ils impliquent ne peuvent être appréhendées que de façon concertée entre l'Union européenne, les États membres et les territoires. Et c'est grâce aux financements européens que les États membres et les collectivités locales pourront agir sur ces différents leviers.

# 02

Parmi les défis majeurs figurent les questions démographiques, telles que la diminution de la population active et l'augmentation du nombre de seniors sur le marché du travail. L'adaptation des compétences et le développement de la formation tout au long de la vie s'avèrent donc des indispensables.

Le FSE+, mais aussi les autres fonds structurels et les crédits alloués directement par la Commission européenne et ses agences exécutives sont des leviers indispensables aux collectivités et à leurs outils territoriaux pour accompagner les mutations économiques à l'échelle des territoires, soutenir les entreprises locales et les personnes exclues du marché du travail ou susceptibles de l'être. C'est notamment le cas du Fonds de transition juste, qui permet aux Maisons de l'Emploi de soutenir les entreprises dans la décarbonation de leurs processus de production en accompagnant les dynamiques d'adaptation des compétences des salariés et des demandeurs d'emploi à l'échelle d'un bassin d'emploi.

De même, le programme LIFE, porté par CINEA, agence exécutive de la Commission européenne, a permis le déploiement par l'Alliance Villes Emploi et l'ADEME du projet Build-up Skills. Ce projet vise la rédaction concertée d'une feuille de route emplois-compétences par l'ensemble des parties prenantes du secteur du bâtiment afin de respecter les engagements de la France en matière de décarbonation.

Une réponse à la hauteur de ces enjeux structurels, une transition écologique juste et inclusive implique une poursuite et un renforcement de l'engagement financier de l'Union européenne, une mobilisation de tous les leviers et crédits disponibles de la part de l'Etat français, tant au niveau national que déconcentré, et un déploiement à l'échelle des bassins d'emploi, en s'appuyant sur l'expertise des outils territoriaux en matière d'ingénierie de projets et de mobilisation des parties prenantes.

Enfin, il est indispensable que la capacité à mobiliser et à utiliser les crédits européens ne soit pas entravée par des retards de conventionnement et de paiement ou par des interprétations excessivement rigides du cadre réglementaire européen. Ceci fragilise les porteurs de projets – les acteurs associatifs mais également, et de plus en plus, les collectivités locales, y compris les métropoles – et les dissuade de poursuivre leur engagement.



**LE RÉSEAU ALLIANCE VILLES EMPLOI DEMANDE DONC AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE S'ENGAGER EN FAVEUR DE :**

LA SÉCURISATION DES INTERVENTIONS FINANCIÈRES DE L'EUROPE

LE MAINTIEN DU CADRE D'INTERVENTION SUR LES POLITIQUES D'INCLUSION, D'EMPLOI, DE FORMATION ET D'INSERTION

LA SÉCURISATION DES ORGANISMES INTERMÉDIAIRES PILOTÉS PAR LES ÉLUS LOCAUX AFIN DE GARANTIR LE DÉPLOIEMENT DE STRATÉGIES TERRITORIALES ADAPTÉES

LA SIMPLIFICATION DES PROCESSUS NATIONAUX DE MOBILISATION DES CRÉDITS ET LE RESPECT DES DÉLAIS ET ENGAGEMENTS FINANCIERS, POUR PERMETTRE UN ACCÈS EFFECTIF AUX CRÉDITS ATTRIBUÉS À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE



**CATHERINE GAVERIAUX**  
**Directrice de la Maison de l'Emploi**  
**et du PLIE du Vermandois**  
**dans les Hauts-de-France**

J'aime le FSE car il nous permet en milieu rural notamment, de développer des projets qui s'appuient sur des besoins de proximité, sur des besoins spécifiques, sur des besoins de terrain dont les critères ne rentrent pas dans des appels à projets descendants. Le FSE permet de cibler des besoins précis, d'expérimenter sur des petits volumes, d'évaluer, remettre en question et de réajuster grâce à la pluri-annualité. Pour nous, en témoignage, notre action sur la mobilité, sur le numérique mais aussi l'expérimentation Cap ou pas Cap sur l'évolution de l'accompagnement et du parcours, renforcé, intégré et sans couture (peu importe le terme).

Nous allons travailler une réponse à l'appel à projets Innovation Sociale dans le cadre de la Priorité 6 du FSE+ « Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage des dispositifs innovants ». Nous allons collaborer avec un cabinet RH afin d'approfondir la mise en œuvre de notre démarche Compétences « Cap OU PAS Cap ». Il s'agit à la fois de poursuivre l'accompagnement par ce cabinet RH de notre collectif (réfèrent de parcours, chargée de mission Compétences et emploi, référents d'étape, encadrants techniques de chantier d'insertion, coordinatrice Mobilité et cheffe de projet numérique). Il s'agit également de dédier une mission spécifique d'accompagnement de la chargée de mission Compétences et emploi quant aux évaluations des compétences en entreprises via les périodes d'immersion et la constitution du club compétences. Enfin, un travail sur les badges numériques à partir de la grille d'évaluation RECTEC sera aussi valorisé dans le cadre de notre réponse à cet appel à projets.



**JULIE GLORIA**  
**Directrice du PLIE de Nantes Métropole,**  
**porté par l'association ATDEC**

Nous sommes un PLIE porté par une association et non porté directement par la collectivité. La collectivité est signataire du PLIE et est à l'origine de sa création. Nous sommes une association nommée ATDEC, regroupant la mission locale, la MDE et le PLIE, ce qui représente une centaine de salariés au total. Au sein de l'ATDEC, le FSE permet d'avoir un PLIE et de monter des opérations sur le territoire en réponse aux besoins de ce dernier. Le PON FSE+ permet de réaliser un diagnostic et de définir nos priorités, notre public cible et nos actions. Ces financements européens permettent d'innover et de s'adapter aux réalités concrètes du territoire. Une fois par an, nous diffusons un questionnaire de satisfaction aux 1700 bénéficiaires de notre dispositif ainsi qu'à nos professionnels. C'est à partir des réponses à ces questionnaires que nous ajustons nos actions.

**En termes d'ingénierie de projets, nous sommes très présents lorsqu'il s'agit de mener des travaux de réflexion sur les besoins du territoire.**

Avec le département et l'AGEFIPH, nous avons travaillé sur une action à destination des professionnels intermédiaires de l'emploi. Ces derniers nous ont fait remonter leurs difficultés à aborder la question du handicap auprès du public accompagné. La question de la santé, du handicap a pris une place plus importante suite à la période COVID.

Nous avons lancé en 2023 un événement « santé bien-être », autour de l'épanouissement qui est une base avant même de parler d'emploi et d'insertion professionnelle. Le bien-être conditionne énormément la réussite dans la recherche d'emploi et la réinsertion. Nous avons couplé cet événement à la journée du 8 mars autour du droit pour les femmes afin de gagner en visibilité. Cet événement, ouvert à tous les publics féminins de notre territoire, a fait l'objet d'une réédition cette année et a rencontré beaucoup de succès. Nos ateliers de sensibilisation au bien-être ont attiré plus de 80 participantes. Les ateliers bien-être proposés aux femmes sont des propositions existantes hors cadre de cet événement et accessibles car à moindres coûts. Nous travaillons ce projet avec les différents partenaires intervenants sur ce sujet sur le territoire. Depuis la première édition, nous distribuons des kits de protection menstruelle distribués par Harmonie Mutuelle, partenaire de l'événement.

Nous avons également lancé un événement en 2022 intitulé « La semaine des métiers du goût : de la cueillette à l'assiette ». Là aussi nous nous greffons à un événement national pour gagner en visibilité. Cette action est née de la volonté de nos participants de visiter davantage d'entreprises. Nous organisons des visites, des rencontres, des ateliers cuisine, des ateliers autour de la diététique, des visites d'entreprises. Nous demandons aux entreprises de sortir du cadre des visites traditionnelles afin de faciliter les rencontres avec les participants et casser les codes de la recherche d'emploi classique. Nous collaborons dans le cadre de cet événement avec des structures issues de multiples secteurs : maraichage, agroalimentaire, transport, logistique, grande distribution, etc. Cette diversité permet à la centaine de participants de découvrir un large panel d'entreprises et de métiers.

**En termes d'accompagnement qualitatif l'idée des PLIE est de proposer des parcours d'insertion individualisés et renforcés.**

Nous avons une quinzaine d'ETP de conseillers. Notre philosophie est d'accompagner le public sans durée limitée. Les participants peuvent tester, expérimenter, se tromper. Les participants nous confient apprécier la flexibilité du dispositif et le fait de pouvoir faire des erreurs et des pas de côté. Ils ne sont pas dans des conditions de pression au PLIE. Cette souplesse existe grâce au PON FSE+.



**LAURA VALLET**

**Participante du PLIE porté  
par Créativ21 à Dijon**

J'ai été suivie par le PLIE de Dijon il y a 6 mois. Grâce à ce suivi, j'ai pu intégrer la formation CAP petite enfance que je souhaitais. Ma référente de parcours s'est toujours rendue disponible et joignable à tout moment. J'avais déjà mon projet en tête, je souhaitais intégrer un CAP petite enfance en apprentissage mais je ne trouvais pas d'entreprise. Edwige Plouvel, ma référente de parcours m'a donc proposé d'intégrer ce CAP en formation continue et m'a assisté dans toutes mes démarches. Grâce à son aide, j'ai pu obtenir le financement de ma formation par Pôle Emploi. Depuis, elle m'aide à trouver mes stages et prend régulièrement de mes nouvelles.



**MARIE NOUGRIGAT**

**Accompagnatrice emploi  
au sein du PLIE MPM Centre de Marseille**

Selon Marie, accompagnatrice emploi au PLIE de Marseille depuis 23 ans, le FSE permet de faire vivre le PLIE en finançant des postes de référents de parcours et par ce biais, l'accompagnement des publics très éloignés de l'emploi. Le PLIE de Marseille dispose aujourd'hui de 30 accompagnateurs employés par d'autres structures et détachés à 100% sur le PLIE. Marie est salariée de la Mission Locale de Marseille.

Le FSE a très concrètement permis, il y a de cela quelques années, le financement d'un outil de mise en commun des données entre les différents acteurs des politiques de l'insertion et de l'emploi sur le territoire marseillais. Cette base de données, partagée par les accompagnateurs emploi, les référents entreprises du PLIE et les partenaires du PLIE que sont France Travail et les Pôles d'Insertion, représente une plus-value conséquente en termes de lisibilité de l'accompagnement et de traçabilité des actions. La centralisation des informations relatives aux adhérents permet également de renforcer la dynamique partenariale sur le territoire.



**CÉLINE CADET**

**Directrice de Terri'Mouv Inclusion  
Organisme Intermédiaire réunissant  
des PLIE du Nord et du Pas de Calais**

Les crédits FSE+ cofinancent l'accompagnement individuel et collectif des publics des PLIE, sans couture, sur mesure, sans durée et en proximité, avec la mise en place d'actions et d'étapes de parcours appropriées permettant une levée des freins socio-professionnels afin aboutir à l'accès à l'emploi et/ou la formation.

La création des Organismes Intermédiaires supports des PLIE a permis à la fois de répondre à l'exigence de réduction du nombre des organismes gérant les fonds européens, tout en laissant aux PLIE la possibilité de définir leur stratégie au niveau local et de lancer leur programmation.

L'OI est acteur du FSE sur son territoire. Reconnu en tant qu'expert, il est le garant de la gestion des fonds FSE qui lui sont délégués. Il assure un rôle d'accompagnateur auprès des porteurs de projets de territoire, avec un accompagnement de proximité auprès des porteurs qui peut aller d'un appui au montage du projet jusqu'à la réalisation du contrôle de service fait. L'OI PLIE mène également un rôle d'ambassadeur du FSE en communiquant les opportunités offertes par le FSE à l'échelon local.

Le FSE a permis de financer de l'ingénierie de projets mis en œuvre par les PLIE membres de Terri'Mouv Inclusion :

1. Avec par exemple la mise en place d'une action de développement d'un point d'accueil de proximité « Point Information Logement Santé » portée par la structure ADEFI. Ce « guichet unique » consacré au logement et à la santé permet de fournir au public des informations, des conseils ainsi qu'un appui aux démarches administratives sur les thématiques santé et logement.
2. L'ingénierie des PLIE a permis également l'émergence d'actions déclinées et essaimées par la suite sur certains territoires, par exemple en s'appuyant sur la mise en œuvre d'un accompagnement innovant et l'utilisation des nouvelles technologies comme levier pédagogique permettant d'éviter aux personnes de vivre une situation d'exclusion numérique. Cet accompagnement vise à rendre les publics acteurs de leur parcours, avec la mise en place d'actions thématiques visant leur remobilisation, l'apprentissage de nouvelles compétences validées par l'utilisation des open badges... Cette méthodologie innovante a pu être travaillée en réseau entre les PLIE membres de l'OI. Ce type d'action s'est essaimée également à La Fabrique Défi de Calais qui l'a mise en place au sein de sa boutique solidaire (La Boutique Défi), et aussi l'AMIE du Boulonnais au sein de son action MOAAA- Mes Orientations Aspirations Aptitudes et Attitudes.



**FRANÇOIS HUBERT**  
**Chargé de mission développement**  
**et co-fondateur de Confluences Chantiers d'Insertion**  
**association du Val de Marne**

Le FSE permet de réaliser des actions structurantes qui sans lui ne verraient pas le jour, avec toujours l'objectif de s'engager sur un accompagnement socioprofessionnel pour les personnes les plus en difficultés. Le soutien porte essentiellement sur la mise en place du cadre du travail.

Deux actions concrètes de chez Confluences Chantiers d'Insertion bénéficient du soutien du FSE :

**Mise en place d'un chantier d'insertion au centre pénitentiaire de Fresnes :**

Ce projet consiste en la mise en place d'activités d'horticulture dans la prison de Fresnes à destination des détenus afin d'amorcer leur remise à l'emploi en amont de leur sortie de prison. Cette action, dans le prolongement des savoir-faire de Confluences Chantiers d'Insertion sur le plan technique, vise à permettre aux détenus de croire en eux et d'agir pour eux-mêmes une fois sortis de prison afin de favoriser leur réinsertion. Ce type de public requiert un accompagnement socioprofessionnel spécifique. Les personnes incarcérées sortent pour la plupart du temps de prison dans des conditions de paupérisation très importante conduisant souvent à la récidive (c'est le cas de plus de la moitié des anciens détenus en France).

La base financière octroyée par les pouvoirs publics ne permet pas de financer ce type d'activité. Le complément du FSE permet de couvrir le financement du coût de l'équipe.

**Renforcement des actions des chantiers d'insertion classiques à Valenton dans le Val-de-Marne :**

Confluences Chantiers d'Insertion gère 3 chantiers d'insertion à Champigny-sur-Marne, Fresnes et Valenton (dans le département du Val-de-Marne) dont les activités sont centrées sur les espaces verts. Les participants au chantier d'insertion de Valenton sont moins aptes à produire, ont davantage besoin de temps de formation, sont plus souvent absents et font face à de nombreux freins périphériques. Il est donc compliqué d'établir un équilibre pour cette équipe et de se contenter des financements octroyés par les pouvoirs publics. Le FSE intervient, non pas en supprimant les objectifs de production mais en les rendant moins tendus. Il permet d'accepter des personnes aux parcours plus difficiles et faisant face à des freins périphériques conséquents.

Confluences Chantiers d'Insertion se considère comme un acteur local du FSE en grande partie du fait de sa collaboration étroite avec Pôle Compétences Initiatives 94, PLIE gestionnaire du FSE. Véritable partenaire du projet social, la contribution de ce PLIE aux activités de Confluences Chantiers d'Insertion va au-delà de la stricte gestion des fonds FSE.

**ALLIANCE VILLES EMPLOI**

**88 RUE LA FAYETTE  
75009 PARIS**

**ave@ville-emploi.asso.fr**

**01 43 12 30 40**

**www.ville-emploi.asso.fr**



**@AVEmploi**



**Alliance Villes Emploi**

